



Reconnaissance de paternité

Par **maemilia**, le **25/08/2016** à **12:11**

Bonjour,rnrnJ'ai eu une fille en février 2008, son géniteur ne l'a jamais reconnue. En août 2011, elle a été reconnue par mon compagnon mais depuis nous nous sommes mariés (en août 2013) et avons eu deux autres enfants.rnrnMa question est : mon mari doit'il faire une adoption plénière ou le mariage a reconnu mon aînée comme sa propre fille ?rnrnMerci pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **25/08/2016** à **12:56**

Bonjour, comme il l'a reconnue, elle est déjà sa fille, une adoption n'est pas nécessaire, cordialement

Par **maemilia**, le **25/08/2016** à **13:42**

bonjour on m'a assuré lors de la reconnaissance qu'un enfant doit être reconnu avant ses un an pour que le dit père puisse avoir des droits aussi des devoirs sur l'enfant (car n'importe qui peut venir reconnaître un enfant) or elle avait 3 ans lors de la reconnaissance et sur son acte de naissance la case père reste vierge il est simplement stipulé en bas de page qu'elle a été reconnue par mr F***** le

Par **amajuris**, le **26/08/2016** à **11:02**

bonjour, nil me semble que dans le cas d'une reconnaissance tardive (1 an après la naissance), la reconnaissance de paternité est simplement noté en marge de l'acte de naissance.
Dans ce cas, l'autorité parentale est conférée à la seule mère.
donc votre mari n'a pas l'autorité parentale sur votre fille née en 2008.
salutations

Par **maemilia**, le **30/08/2016** à **11:37**

bonjour
oui s est exactement sa
mais vue qu on c est marier est se que cela change quelque chose ?
ou doit il faire une adoption plénière?
merci

Par **amajuris**, le **30/08/2016** à **11:50**

bonjour,
le fait que vous vous soyez mariés ne change pas la situation de l'enfant né avant le mariage et reconnu tardivement.
il faut que votre mari demande au JAF, l'autorité parentale de cet enfant né avant le mariage.
comme cela a été déjà dit, pas besoin d'adoption puisque votre mari a reconnu cette fille dont il a déjà le père au regard de l'état civil.
salutations
salutations